

TENNIS DE TABLE LUÇONNAIS

Saison 2026/2027

A l'occasion de cette nouvelle saison, nous vous souhaitons une excellente année pongiste.

Cette saison le club a inscrit 5 équipes en championnat adulte (PR, D2, D3, D3 et D4)

PR, D2 et D3 qui joueront dans le Gymnase du Moulin Rouget (salle omnisport à côté du Lycée Atlantique)
D3 et D4 qui joueront dans notre salle traditionnelle 3 rue Jean Jaurès

Le championnat adulte débutera le dimanche 27 septembre 2026.

Reprise des entraînements à compter de la première semaine de septembre.

Les créneaux ci-dessous décidés par le bureau sont susceptibles d'évoluer en fonction des effectifs, notamment pour les jeunes.

- Mardi	18h00 – 19h30	Entraînement dirigé « Sport Adapté » (et les pongistes qui le souhaitent)
- Mardi	19h45 – 22h00	Entraînement libre loisirs et compétiteurs
- Mercredi	18h00 - 19h30	Entraînement dirigé pour le groupe « jeunes »
- Mercredi	20h00 - 22h00	Adultes, loisirs et compétitions (à voir pour la validation de ce groupe)
- Jeudi	17h30 - 19h00	Entraînement libre : Retraités
- Vendredi	18h00 - 19h30	Entraînement dirigé pour le groupe « jeunes »
- Vendredi	20h00 - 23h00	Entraînement libre pour les compétiteurs adultes

Les cotisations pour cette saison sont les suivantes (inchangées) :

- 105 € pour tous les licenciés FFTT/FFSA « compétitions », ou bénéficiant d'un entraînement « jeunes » ou participant à l'entraînement du vendredi.
- 65 € pour les loisirs et sport adapté ne bénéficiant que de l'entraînement hebdomadaire du mardi (ou le créneau retraité) et n'évoluant pas en compétition.

Comme les années précédentes, apportez le règlement de cotisation et votre certificat médical (pour les plus de 65 ans qui ne sont plus à jour ou changent de catégorie – année de naissance : 1961, 1956, 1951, 1946, 1941).
L'enregistrement de la licence à la FFTT ne se fera que lorsque le dossier du joueur sera complet.
(Nouveauté cette année : activation du compte licencié et validation de son PPS – à discuter à la reprise)

Pour ceux qui le souhaitent, vous avez la possibilité de participer au critérium fédéral (individuel) – le signaler en début de saison – le montant de cette participation est à régler en plus de la licence (seniors/vétérans : 33,50 ; juniors : 20,30 ; poussins à cadets : 14,95)

Nous vous invitons au tournoi de rentrée qui aura lieu **le dimanche 13 septembre à 8h45 pour les inscriptions (objectif : commencer le tournoi à 9 h ; les joueurs arrivant dans la salle après 9 h ne pourront pas participer à ce tournoi)**

Amitiés pongistes et à bientôt pour les entraînements.

Pour l'équipe dirigeante, le Secrétaire.
Jean-Philippe QUESNEL